

NOTE DE SYNTHÈSE

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 20 septembre et du 4 octobre 2021.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver les procès-verbaux des séances du 20 septembre et du 4 octobre 2021.

2. DIRECTION GENERALE - Cellule Marchés Publics - P2021008 - Marché Public de Travaux - Facture acceptée (marchés publics de faible montant) - Remplacement des joints de masse sur l'entité de Hensies - Approbation des conditions et des firmes à consulter

Dans le cadre du projet 2021-0008, le remplacement des joints de masse sur l'entité, il convient de lancer un marché public et d'approuver les conditions ainsi que le mode de passation.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le marché pour le remplacement des joints de masse sur l'entité de Hensies.

3. DIRECTION GENERALE - Cellule Marchés Publics - P20210015 - Marché Public de Travaux - Procédure négociée sans publication préalable - Remplacement des châssis à l'école communale de Montroeuil-Sur-Haine - Approbation des conditions, du mode de passation et des firmes à consulter

Dans le cadre du projet 2021-0015, le marquage routier sur les voiries de la Commune de Hensies, il convient de lancer un marché public et d'approuver les conditions ainsi que le mode de passation.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le marché pour le remplacement des châssis à l'école de Montroeuil-sur-Haine.

4. DIRECTION GENERALE - Cellule Marchés Publics - P20210016 - Marché Public de Travaux - Facture acceptée (marchés publics de faible montant) - Marquage routier sur les voiries de la Commune de Hensies - Approbation des conditions et des firmes à consulter

Dans le cadre du projet 2021-0016 Marquage routier sur les voiries de la Commune de Hensies, il convient de lancer un marché public et d'approuver les conditions ainsi que le mode de passation.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le marché pour le marquage routier sur les voiries de la Commune de Hensies.

5. DIRECTION GENERALE - Cellule Marchés Publics - P20210020 - Marché Public de Fournitures - Facture acceptée (marchés publics de faible montant) Fourniture de matériel pour le service technique - Approbation des conditions et des firmes à consulter

Dans le cadre du projet 20210020 - Fourniture de matériel pour le service technique, il convient de lancer un marché public et d'approuver les conditions et le mode de passation.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le marché pour la fourniture de matériel pour le service technique.

6. DIRECTION GENERALE - Cellule Marchés Publics – P20210028 - Marché Public de Fournitures - Facture acceptée (marchés publics de faible montant) - Fourniture et installation d'une centrale incendie à l'école du Centre de Hensies - Approbation des conditions et des firmes à consulter

Dans le cadre du projet 2021-0028 - Fourniture et installation d'une centrale incendie à l'école du Centre de Hensies, il convient de lancer un marché public et d'approuver les conditions et le mode de passation.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le marché pour la fourniture et l'installation d'une centrale incendie à l'école du Centre de Hensies.

7. DIRECTION GENERALE - Cellule Marchés Publics – P20210057 - Marché Public de Fournitures - Facture acceptée (marchés publics de faible montant) - Fourniture d'une nacelle remorquable - Approbation des conditions et firmes à consulter

Dans le cadre du projet 2021-0057 Fourniture d'une nacelle remorquable, il convient de lancer un marché public et d'approuver les conditions et le mode de passation.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le marché pour la fourniture d'une nacelle remorquable.

8. DIRECTION FINANCIERE - Comptes annuels 2020 Arrêté de l'Autorité de Tutelle – Approbation

Il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance de l'Arrêté de l'Autorité de Tutelle des comptes annuels 2021.

9. DIRECTION FINANCIERE - Service Finances - Modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2021 — Approbation
- 10.

Arrêt des articles ordinaires et extraordinaires à majorer ou diminuer.
Proposition d'adoption de la Mb 2 de 2021 comme suit :

Service ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après budget initial ou mb précédente	9.391.328,64	9.051.772,84	339.555,80
Augmentation de crédit	136.954,95	263.931,84	126.976,89

Diminution de crédit	-172.473,41	-182.922,61	10.449,20
Nouveau résultat	9.355.810,18	9.132.782,07	223.028,11

Service extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après budget initial ou mb précédente	5.180.604,04	4.552.773,65	627.830,39
Augmentation de crédit	711.758,19	223.339,90	488.418,29
Diminution de crédit	-1.491.057,47	-999.915,44	-491.142,03
Nouveau résultat	4.401.304,76	3.776.198,11	625.106,6

Il est proposé au Conseil communal d'approuver la modification budgétaire ordinaire et extraordinaire n° 2 de l'exercice 2021.

11. DIRECTION FINANCIERE - Service Finances - Octroi de subventions en numéraire - Contrôle de la subvention 2020 et octroi du subside 2021 Les Amis Hensitois - Approbation

Le subside 2020 a été remboursé car non utilisé en raison des mesures sanitaires. Les justificatifs pour l'exercice 2021 ont été fournis par l'association et sont conformes. La subvention 2021 peut ainsi être versée à l'association.

La subvention octroyée a notamment pour but de participer dans les frais de l'organisation de la manifestation de Hensies en fête (location château gonflable, sonorisation,...).

Il est proposé au Conseil Communal d'approuver l'octroi de la subvention 2021 d'un montant de 1.000 € à l'association Les Amis Hensitois.

11. SERVICE TRAVAUX - Marché public de services - Intervention sur la toiture du café jouxtant la salle des fêtes de Montroeuil Dépense impérieuse en l'absence de crédit budgétaire — Approbation

Des travaux doivent être exécutés le plus rapidement possible à la salle des fêtes de Montroeuil car les infiltrations en toiture produisent de nombreux dégâts au café qui jouxte la nouvelle salle des fêtes.

La société VTC a remis une offre pour ces réparations au montant de 6.254 € TTC. La dépense est inscrite en MB2. MB2 qui ne reviendra approuvée que fin novembre au mieux.

La réparation doit être faite le plus rapidement possible donc l'article 1311-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation doit donc être invoqué pour que la société puisse être payée pour le travail exécuté.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver la dépense impérieuse en l'absence de crédit budgétaire pour l'intervention sur la toiture de la salle des fêtes de Montroeuil.

12. SERVICE TRAVAUX Règlement complémentaire - Place de Montroeuil à Montroeuil-sur-Haine Approbation

La mesure suivante doit être prise :

- Place de Montroeuil- Sur-Haine : Sur l'esplanade dédiée au jeu de balle, l'interdiction de stationner via le placement de signaux E1 avec flèches montantes et descendantes.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le Règlement complémentaire de la place de Montroeuil.

13. SERVICE TRAVAUX Règlement complémentaire - Rue du Marais 2 à Montroeuil-sur-Haine — Approbation

Au Conseil communal du 21 juin 2021, Une délibération a été prise concernant cette mesure.

Une erreur d'écriture s'est glissée à l'article 1.

Il était indiqué " d'approuver le règlement complémentaire suivant ... « alors qu'il fallait indiquer » d'arrêter les mesures suivantes . "

Le SPW a demandé de prendre un nouveau règlement complémentaire.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le Règlement complémentaire de Police de la rue du Marais 2.

14. SERVICE TRAVAUX Règlement complémentaire - Excepte circulation locale - Rue des Archers à Thulin — Approbation

La mesure suivante doit être prise :

- Rue des Archers : L'interdiction de circuler à tout conducteur de véhicule dont la masse en charge excède 5 tonnes, excepté pour la desserte locale via le placement de signaux C21 (5t) avec panneau additionnel reprenant la mention « EXCEPTE DESSERTE LOCALE ».

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le Règlement complémentaire de la rue des Archers.

15. SERVICE TRAVAUX - Règlement complémentaire - PMR - Atout santé - Approbation

La mesure suivante doit être prise :

- La réservation d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées, du côté impair, à hauteur du 11⁰⁹ dans le parking structuré existant à cet endroit via le placement d'un signal E9a avec pictogramme des handicapés.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le Règlement complémentaire pour un emplacement de stationnement pour PMR.

16. SERVICE TRAVAUX - Règlement complémentaire - Rue du Brouta à Thulin - Approbation

La mesure suivante doit être prise .

- **"Rue du Brouta :**

L'interdiction de circuler à tout conducteur de véhicules dont la masse en charge excède 3,5 tonnes, excepté pour la desserte locale via le placement de signaux C21 (3.5t) avec panneau additionnel reprenant la mention 't EXCEPTE DESSERTE LOCALE"

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le Règlement complémentaire de la rue du Brouta.

17. SERVICE TRAVAUX - Règlement complémentaire Panneau additionnel - Rue Grande à Thulin — Approbation

Les citoyens de la rue Grande, se plaignent que l'emplacement "30 minutes" le long du n° 13 de la rue Grande (coiffeuse Marie Agnes) ne sert pas et qu'ils perdent une place de stationnement.

Il est proposé d'ajouter un panneau additionnel " du mardi au samedi de 08 h à 18h 'l Le stationnement "30 min" ne serait donc pas d'application en dehors des jours et heures indiqués.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le Règlement complémentaire de la rue Grande.

18. SERVICE ENSEIGNEMENT - Réseau Territoire de Mémoire - Convention de partenariat - Approbation

Demande de convention de partenariat avec l'ASBL "Territoire de Mémoire".

Ce partenariat couvre la période 2022-2026 pour la somme de 170 € par an.

L'objectif de cette convention est d'effectuer un travail de mémoire auprès des enfants, des jeunes et des adultes en développant diverses initiatives (visite d'exposition, documentation,..) pour transmettre le passé et encourager l'implication de tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver la convention de partenariat avec le Réseau Territoire de Mémoire.

POUR LE COLLEGE COMMUNAL

(s) Michaël Fiasse
Le Directeur général

(s) Eric Thiébaud
Le Bourgmestre